

Direction de la mer et du littoral de Corse

ENQUETE PUBLIQUE :

relative au projet de parc éolien offshore en mer Ligure, le projet « ATIS »

Arrêté n°2B-2026-04-07-00004 du 7 avril 2026 portant ouverture d'une enquête publique préalable au projet ATIS relatif au déploiement d'un parc éolien flottant dans les eaux sous souveraineté et juridiction italiennes au Nord-Est du Cap Corse.

CERTIFICAT DE DÉPÔT DES DOSSIERS

La Direction de la mer et du littoral de Corse certifie que les pièces composant le dossier d'enquête publique ont bien été déposées en ses locaux et ce, du 5 mai 2026 à 9h au 5 juin 2026 à 17h inclus.

Fait à Bastia,

Le 18/06/2026

Le directeur Adjoint
de la Mer et du Littoral de Corse

Philippe PAQUIN